

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

1^{re} page 10 fr. 1^{re} ligne: Echos: 5 fr. 2^e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Em. LACROIX C. C. P. 2523 St-Germain

Hebdomadaire Tunisie-Constantine : 12 fr. par an France : 15 fr. — Etranger : 20 fr.

Quand Bourguiba s'épanche dans le giron d'un communiste

Nous avons reçu, il y a quelques semaines, un numéro d'une revue communiste qui publiait une interview, prise à Paris au Secrétaire général du parti destourien, que nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs pour les édifier sur les sentiments de cet ami de notre pays.

Ferri heureusement que tous les néo-destouriens ne lui ressemblent pas, nous le savons petitement et de très bonne source.

Dans le parti néo-destourien il y a les modérés comme le Dr Matéri et les agiles, tels Bourguiba et quelques autres du genre.

Voici l'interview d'Hadji Bourguiba: « Nous avons eu l'occasion de rencontrer Hadji Bourguiba, dit le communiste, quelques jours après sa libération.

« El Hadji », jeune, dans la vie politique tunisienne, un rôle de tout premier plan.

« Son indissoluble activité avant la déportation, son attitude ferme pendant la déportation, sa libération sans compromission ont fait de lui un des chefs les plus populaires du Néo-Destour.

« Au cours de la ville arabe, où chaque souk a son député, il était l'objet de multiples manifestations, enthousiastes et spontanées. Chaque passant venait lui manifester sa joie et il régnait autour de lui une atmosphère de victoire.

« Bourguiba, lors de son entrée durant deux heures de la situation actuelle en Tunisie. Nous nous bornons à reproduire les passages les plus importants de cet entretien passionné.

« L'histoire de la répression qui nous a frappés, nous déclare Bourguiba, tient essentiellement au caractère nouveau du mouvement national tunisien.

« La répression, depuis 1933, la répression fut plus sévère, généralisée, continue, car il s'agissait d'un mouvement de masse très profond, le fruit de l'émancipation. Néo-Destour est constitué par la lutte tenace pour la libération du sort de tout le peuple tunisien.

« Nous avons mis à nu les véritable causes de la misère du peuple, enseigné ses causes à nos frères, malheureusement ignorants, et travaillé avec eux et pour eux à notre libération.

« La lutte est difficile, car nous avons affaire à une forme nouvelle, hybride de la domination coloniale: le Protectorat.

« Nous essayons de montrer au peuple que le protectorat, tel qu'il a été appliqué, n'est que l'appareil formel, resté que la protection des intérêts d'une minorité contre ceux de l'immense majorité du peuple tunisien.

« Les causes de la misère du peuple? Voici les principales: 1. La colonisation s'est faite aux dépens des terres des Tunisiens; 2. L'agriculture et l'agriculture tunisienne a été possible grâce au travail forcé du peuple tunisien, qui est assailli par des impôts multiples; 3. Les richesses minières et industrielles permettent seulement l'embourgeoisement des capitalistes métropolitains ou européens;

« Le système d'impôts imposé à la Tunisie, une partie qui se vide progressivement de sa richesse depuis le Protectorat. L'exportation est entièrement inférieure à l'importation.

« Pour améliorer son sort, le colonialisme a essayé de se servir au lieu de l'émancipation de fonctionnaires et de cadres qui constituent vis-à-vis du peuple tunisien de Tunisie une couche privilégiée.

« Voilà ce que nous essayons d'expliquer au peuple, ce qu'il comprend de plus en plus. Voilà les raisons de la répression sévère qui nous a frappés pour continuer à poursuivre le vaste mouvement populaire qui dirige le peuple tunisien contre ses exploitateurs.

Dis-moi qui tu hantes Je te dirai qui tu es!

« C'est vers les aspirations de ce peuple que nous nous penchons. C'est de lui que nous tirons la force et le courage vis-à-vis de lui: »

« Puis nous avons demandé à Bourguiba ce qu'il pensait du Front Populaire en France et quelle était son attitude vis-à-vis de lui: »

« Le protectorat, nous a-t-il dit, ne nous a pas seulement apporté la misère économique et l'oppression politique. Le contact avec la France nous a heureusement permis de confronter notre vieille civilisation, qui a eu son temps d'éclat, avec celle de l'Occident.

« Si nous voulons supprimer les causes de notre misère économique, nous n'entendons pas nous priver du bénéfice de cet apport culturel.

« Le Front Populaire est plus près de nous, dans la mesure où il représente plus nettement tout le côté traditionnellement libéral de la France républicaine.

« Nous comptons aussi sur son appui pour lutter contre nos exploitateurs, nos ennemis communs: l'oligarchie financière, fondrière, industrielle. »

« Nous avons écrit hier au Comité du Front Populaire pour lui demander de discuter avec nous sur un programme commun de revendications et nous espérons lutter ensemble pour faire aboutir ces revendications.

« Les camarades socialistes semblent hésiter et avoir des craintes pour lutter avec nous. Nous ferons tout notre possible pour écarter les obstacles et rechercher ce qui nous unit. Par contre, le Parti communiste et les Jeunesses socialistes ont énergiquement appuyé notre proposition.

« Sur ce problème des fonctionnaires, en particulier, dites bien que nous n'avons aucune animosité contre les petits fonctionnaires, qui, bien que privilégiés par rapport à l'ensemble du peuple tunisien, ont néanmoins subi les effets de l'exploitation capitaliste.

« Nous demandons seulement l'égalité d'admission et de traitement pour les Tunisiens, et personne ne pourra être contre nous quand nous exigeons la diminution du traitement des gros fonctionnaires et l'abolition des privilèges basés sur la race ou la nationalité.

« Par ailleurs, les socialistes comprendront que nous avons des objectifs communs, puisque la Tunisie est privée des droits élémentaires: liberté de presse, de réunion, d'association.

« Dans cette lutte commune, nous ne demandons seulement qu'à sauvegarder l'unité de notre parti, et cela est facilement admissible pour tous. Nous tenons essentiellement à cette unité que vingt mois de répression n'ont pas abattue. Elle est le gage de notre victoire future.

« La suite de l'entretien a porté sur de multiples sujets: rôle des femmes, organisation du Destour, politique des cadres, etc., mais la place nous manque et nous regrettons de ne pouvoir faire part à nos lecteurs des intéressantes déclarations du leader destourien. »

Tirons l'échelle!

Le retrait de la nationalité suisse aux naturalisés indésirables

Le Conseil national suisse a approuvé par 68 voix contre 31 une motion déposée par 26 membres des partis bourgeois de la Chambre invitant le Conseil fédéral à déposer sans retard un projet de loi sur le retrait de la nationalité suisse aux étrangers naturalisés qui se sont montrés indignes de leurs nouveaux droits civiques ou qui ne rompent pas les relations politiques avec leur ancienne patrie.

En outre, aux termes de cette motion, les droits civiques pourraient être retirés aux étrangers naturalisés, ainsi qu'aux autres citoyens suisses qui enfreindraient gravement les devoirs civiques envers la patrie.

Voilà une excellente mesure; quand l'appliquera-t-on en France?

BULLETIN Réponse à l'ami Raoul Benoit le vaillant directeur de la « Tribune de Sfax »

Mon cher confrère, dans un de vos derniers numéros, vous me demandiez qui de nous deux avait raison dans l'affaire des destouriens internés à Bordj Lebceuf, au sujet de l'amnistie générale que mes sentiments socialistes jaurais-les me faisaient un devoir de réclamer, et des menées actuelles de ces anciens déportés?

En toute franchise, mon cher confrère, je déclare que je ne regrette rien de mes interventions verbales ou écrites; d'abord, parce qu'il me répugnait de voir des hommes internés sans jugement des tribunaux, comme le fut mon père sous l'Empire, qui fut envoyé en Algérie en résidence forcée, d'abord à Philippeville, puis après à Alger, grâce à de nombreuses interventions et démarches.

Pour les déportés tunisiens nous aurions préféré voir la mesure d'amnistie prise par M. Peyrouton, à fin septembre à son retour de congé, plutôt que par M. Armand Guillon; elle aurait produit beaucoup plus d'effet sur les masses indigènes; il ne l'a pas voulu et c'est tant pis pour lui et pour nous, car l'agitation continue parmi les têtes fortes du néo-destour, les Bourguiba et quelques autres, malgré les modérés qui prêchent le calme, la modération et la prudence.

L. de P.

Economie en vase clos

La France a son tour va se replier sur elle-même et bientôt, au point de vue de ses relations extérieures, elle n'aura rien à envier à la rigueur du fascisme le plus intégral. Quand toutes les nations d'Europe en auront fait autant, il sera vraiment charmant de vivre en ce XX^e siècle, générateur, par ailleurs, des plus merveilleux progrès scientifiques. On aura, il est vrai, la radio pour rester en contact avec le reste de l'Europe et on vivra de souvenirs. Nous voulons bien admettre que ces mesures ont été rendues obligatoires pour éviter, non pas l'émigration des mécontents, mais l'évasion des capitaux.

Supposons que les précautions soient efficaces et que les dits capitaux ne s'évadent pas. Il ne reste qu'une solution, au train dont on va, c'est de vivre sur ses réserves et il est probable que depuis la crise beaucoup de nos concitoyens ont subsisté sans produire, en grignotant leurs capitaux.

Nous serons bientôt réduits à la situation d'un équipage vivant en vase clos dans un sous-marin dont on vide pour respirer les bouteilles d'oxygène; le tout est de savoir quelle est l'importance de nos réserves et dans quels délais nous aurons épuisé l'énergie patiemment accumulée au temps de la prospérité.

Il est à présumer que, même en prenant l'argent là où il est, la répartition sera d'un maigre profit pour ceux qui attendent la distribution de cette manne et il faudra à bref délai essayer de tirer de notre sol même, avec beaucoup de peine, ce qui est essentiel à la vie. A considérer tout ce que nous importons, nous mesurerions, comme l'ont fait nos alliés de l'U. R. S. S., l'ampleur du fossé que nous avons creusé autour de nos frontières par une politique de protectionnisme effréné, mais c'est surtout par la stagnation de notre industrie, par l'aggravation de notre chômage, qu'il faut redouter le handicap, que des mesures prises à la légère peuvent faire peser sur notre activité.

Nous n'avons cessé de proclamer dans ce journal même que l'ouvrier d'une nation est solidaire des méthodes et de l'activité des ouvriers des pays voisins. Pour améliorer le sort d'une catégorie il faut l'entente facile de tous ceux qui, dans le monde entier, élaborent les mêmes produits et c'est bien difficile à réaliser. Jusqu'à ce jour c'est le jeu de

la libre concurrence qui a assuré l'équilibre: les marchés du monde sont fatalement destinés à s'ouvrir à ceux qui sont les plus industrieux, les plus habiles de leurs dix doigts, les plus sobres, les moins exigeants, les plus aptes à trouver le bonheur avec le minimum de besoins.

Les Etats-Unis d'Amérique qui cependant regorgent de matières premières à bon marché n'ont pas pu, en dépit des mesures les plus énergiques, trouver le moyen d'alimenter leur commerce et leur industrie par une économie en vase clos. Il leur a fallu impérieusement conserver les marchés extérieurs et même conquérir de nouveaux champs d'expansion. C'est pour ce motif que nous ne croyons pas qu'aucun régime en France soit capable d'accomplir des miracles. On peut, il est vrai, soulager un malade avec l'opium, mais les rêves de la période d'euphorie sont de courte durée et on retrouve ensuite les tristes réalités de la vie avec plus d'amertume que jamais.

PAROLES DE MINISTRE

M. Aubaud, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, délaissant l'Algérie qui est placée sous son autorité, a préféré venir en Tunisie qu'il ne connaissait pas, ce dont nous ne pouvons que le remercier; mais que vont dire les Algériens?

Au cours d'un banquet à Grandvilliers (Oise), le Sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur **DECLARAIT QUE L'IMMENSE MAJORITE DU PAYS ETAIT AVEC SES ELUS ET LE GOUVERNEMENT.**

Le grand courant populaire, ajoutait-il, qui avait triomphé aux élections en mai dernier était toujours aussi ardent!

« Les grandioses manifestations du 14 juillet en province comme à Paris, a-t-il dit, ont montré éloquentement que l'immense majorité du pays était avec ses élus et le gouvernement de Front populaire pour la réalisation du programme approuvé par le suffrage universel. L'union de tous les républicains dans les assemblées parlementaires comme dans le pays triomphera finalement, par le travail et la probité politique des résistances et des égoïsmes. Les deux Chambres fournissent un labeur considérable et sans précédent. Avec le recul du temps, quand les plus dures difficultés seront atténuées et que les passions partielles d'une autre époque auront fait place à une meilleure compréhension de la vie sociale moderne, on se rendra compte objectivement que le Parlement et le gouvernement ont bien travaillé pour la démocratie et pour le régime. C'est un 1789 économique. Le pays attendait cette œuvre de justice. Répondant à l'appel d'un gouvernement qui réalisait la France républicaine par la voix de la masse et par l'action de ses élus au Parlement entre dans une ère nouvelle où le travail sera assuré à tous dans la liberté et dans la sécurité. »

Ce sont là de belles paroles, mais depuis la dévaluation le Ministère dans son ensemble n'inspire plus la même confiance, et la preuve c'est que les membres radicaux, les Chautemps, les Daladier commencent à faire entendre un son de cloche peu rassurant pour le Ministère Blum, Vincent Auriol et Salengro.

Pourquoi ne suivent-ils pas l'exemple de Herriot et Sarraut sous le Ministère Poincaré?

Les boulangers à la lanterne

Nous nous félicitons d'avoir provoqué l'enquête à laquelle se sont livrés deux rédacteurs de la « Dépêche Tunisienne » ainsi que les articles du « Petit Matin ».

Cette levée de plumes amènera, il faut l'espérer, l'intervention de nos autorités et particulièrement celle de la police qui n'a pas le droit de nous laisser exploiter ainsi et opérer en toute liberté sur le dos des populations.

Nous ne connaissons dans les environs de Tunis qu'une localité où le pain est pesé par tous les vendeurs, djerbis ou boulangers, c'est à Hammam-Lif où la surveillance a fini par amener les commerçants à respecter les arrêtés ou décrets.

On se demande alors, pourquoi ces mêmes boulangers qui desservent Saint-Germain ne pèsent pas le pain?

Allons vite, M. le Résident Général, donnez des ordres pour faire cesser cette

Un commissaire-priseur communiste

Qui l'eût cru? C'est celui de Tunis qui se trouvait au port aérien de Khéreddine pour y attendre Vaillant-Couturier.

Il est vrai qu'ayant atteint l'âge de la retraite avec ces 70 ans sonnés il n'a plus rien à craindre.

Du reste il y a longtemps « qu'il a du feu dans ses bottes pour le restant de ses jours », comme l'écrivait le regretté Henri Tridon dans sa lettre du 7 juin 1927:

« Tunis, le 7 juin 1927. « Mon Cher Confrère,

« Ne vous en faites pas, on sait que vous êtes le plus ancien journaliste professionnel de Tunisie, je ne vous bats que par l'âge, ce dont je ne tire aucune espèce de vanité, hélas! bien que je me sois remis aux exercices du corps, notamment à l'épée, que je tire presque aussi bien qu'avant la guerre.

« L. Chat a voulu certainement parler de l'âge, et puis qu'y puis-je? si ça l'amuse, cet homme, d'être sous-doyen. Notez qu'il n'a pas écrit « sous-doye » ce qui, sous sa plume, eût été la fâcheuse coquille.

« Je crois qu'il vous incombe à vous de défendre votre décanat, puisque c'est au vôtre seulement qu'il a porté atteinte.

« Quant au double rôle de commissaire-priseur à Sfax et de journaliste à Tunis, sa bourse s'en trouve très bien, c'est l'essentiel pour lui.

« Pas d'enfants à élever, très serré dans ses dépenses, le gaillard doit avoir de la galette de côté.

« Grand bien lui fasse. « Je constate en tous cas que pour un homme enterré deux fois — à ce que vous dites — l'exhumation vous a bien réussi. Dieu vous garde en bonne santé!

« Bien à vous, « H. TRIDON. »

Echos et Nouvelles

DANS LA HAUTE ADMINISTRATION TUNISIENNE

Nous apprenons avec le plus vif plaisir que notre excellent ami M. Philippe Bériel, secrétaire général adjoint du Gouvernement tunisien, qui avait été mis à la disposition du Haut Commissaire en Syrie, va rentrer bientôt à Tunis pour y reprendre son haut poste.

M. Bériel était très estimé par le monde indigène, son bureau ne désespérait pas de visiteurs qui seront heureux de le revoir.

M. Bériel, en partant, savait qu'il reviendrait; aussi n'avait-il pas vendu la belle villa qu'il possède toujours à Montfleury.

Nous lui adressons nos meilleurs vœux d'heureux retour ainsi que pour Mme Bériel.

A LA Cie FERMIERE DES C.F.T. M. Aléirac, directeur adjoint de la Cie Fermière des Chemins de fer tunisiens, vient d'être nommé directeur, ce dont nous le félicitons très sincèrement et très chaleureusement ainsi que la Compagnie pour le choix heureux de cette nomination.

DE NOUVEAUX CONFRESSES A TUNIS

Après « Karakou » qui a reparu après une éclipse de quelques mois dont nous ne nous expliquons pas la cause, c'est le « Combat », organisme communiste, puis le « Fouet ».

Puisque nous annonçons la réapparition de « Karakou », nous prions notre confrère de mieux relire nos échos et de ne pas nous faire dire Chedli Khairallah quand nous avons écrit M. Chedli Khal-lady, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

LE GENERAL CATROUX, VIEIL AFRICAIN!

Plusieurs journaux politiques de Paris, et même des colonies, en annonçant la nomination du général Catroux au commandement du 19^e corps d'armée à Alger, ont dit qu'il était un *vieil africain*!

Evidemment, mais qui peut l'être plus que lui puisqu'il est né à Saïda, départe-

Lisez "EXCELSIOR" tous les jours

exploitation éhontée des populations qui ont déjà tant de mal pour subsister et se nourrir.

ment d'Oran, où son père était commandant du Cercle Militaire qui, à l'époque, s'étendait de Nazereg au Kreider et à tous les hauts plateaux jusqu'au Figuig. et c'est pour cette raison, du reste, qu'on le fit venir en Tunisie pour occuper le poste de contrôleur civil.

LE COMMERCE EST-CE DU VOL ?
Voilà la dévaluation. Les marchandises importées, bientôt, vont être facturées plus cher. Mais aujourd'hui, rien ne doit bouger, si ce n'est le prix des ventes à crédit...

D'où vient que les mercantis haussent leurs prix ?
Sous la Révolution de 1789, il n'en fallait pas plus pour qu'on les hausse eux-mêmes au bout d'une corde à la prochaine lanterne.

Nous n'en sommes pas encore là, et la Résidence compte sur leur raison, car elle avertit la population en ces termes :
« Un mouvement de hausse ayant été constaté dans diverses agglomérations depuis vingt-quatre heures sur les prix de vente au détail de certaines denrées de grande consommation, le Gouvernement a invité les autorités territoriales, d'une part, à user de tous les moyens que la loi met à leur disposition, pour enrayer la hausse des prix; d'autre part, à déférer devant les tribunaux répressifs, par la voie des procédures d'urgence, les auteurs de manœuvres ou de spéculations illicites.

« La réforme monétaire en cours, dont l'objet principal est de rétablir l'équilibre entre les prix français et les prix mondiaux, ne justifie, en effet, à aucun degré, une hausse instantanée du prix de denrées produites pour la plupart dans le pays. Mais l'intervention des autorités sera d'autant plus efficace qu'elle sera appuyée par les consommateurs eux-mêmes. Le Gouvernement appelle donc d'une manière toute spéciale l'attention du public sur la nécessité d'aider l'autorité dans la constatation des abus. »

Nous soulignons l'avis de la Résidence d'un mot :

Attention ! commerçants affameurs, nous sommes en révolution...

(« Le Cri Marocain, »)

SOIXANTE TRIPOLITAINS DESERTEURS
Sur la frontière tripolitaine d'Algérie, soixante soldats indigènes tripolitains qui s'étaient révoltés contre leurs chefs italiens, et qui avaient tué leur capitaine, se sont réfugiés en Algérie. Ils se sont rendus à El-Oued. On les a désarmés et incarcérés.

Que vont-ils devenir ?
Ceux qui ont tué devront être remis aux autorités italiennes, et les autres laissés en liberté, car nous n'avons pas le droit de les envoyer à la mort, ce qui advenirait sûrement.

NECROLOGIE
C'est avec une vive peine que nous avons appris le décès de M. Isaac Bessis, allié à de nombreuses familles tunisiennes, et le frère de M. Jules Bessis, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur du Nichan Iftikhar, officier d'académie et du Ouissam Alaouite, et de M^e Albert Bessis, avocat au barreau de Tunis. C'était un homme de bien dans toute l'acceptation du mot; et celui de M. Thorrard, industriel, délégué adjoint du vice-président de la Municipalité de Tunis, décédé subitement à Marseille.

A toutes les familles en deuil nous adressons nos sincères condoléances.

RESEAUX FRANÇAIS
Par décision du 24 septembre 1936, M. le Ministre des Travaux publics a prescrit aux réseaux de proroger, jusqu'au 30 novembre prochain, les dispositions prévues au tarif spécial P. V. numéros 6-106, chapitre 1^{er}, paragraphe IV, dont la période d'application expirait le 30 septembre 1936.

Transport de vins en fûts sur les réseaux métropolitains.

BIBLIOGRAPHIE

- Réfugiés**
par Paul LADURELLE
Un vol. in-8 cour., 224 pages. 12 francs.
- La Catastrophe**
par Henri BARAUDE
Un vol. in-8 cour., 192 pages. 12 francs.
- L'Ecole Multiple**
par René SOUDEE
Un vol. in-8 cour., 288 pages. 15 francs.
- L'Envers du Rêve Colonial**
par Mme Lina LEROUX
Un vol. in-16 Jésus, 288 pages. 12 francs.
- L'Ame des Bêtes**
par Claire LEFEBVRE
Un vol. in-8 cour., 192 pages. 12 francs.
- Sincérité**
par F. BOULAY
Un vol. in-8 cour., 192 pages. 12 francs.
- LA MYSTERIEUSE AVENTURE**
par Léopold JOUANAND
En vente aux Editions Eugène Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris (XIV^e).
- CHERI DES DAMES**
roman d'André BRUC
Un vol. in-8 cour., 224 pages, 15 fr.
- En vente chez tous les libraires et chez l'éditeur, Eugène Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris (XIV^e).

MARINE NATIONALE

Avis d'Adjudication

Le 18 novembre 1936, il sera procédé à l'Arsenal de Sidi-Abdallah (Tunisie), à l'adjudication restreinte d'une fourniture de :

2.250 quintaux de farine de blé froment tendre non logé.

Durée du marché : du 1^{er} janvier au 10 juin 1937.

Cautionnement provisoire : 700 francs par lot de 250 quintaux.

Cautionnement définitif : 50 % de la valeur des lots adjugés.

Les personnes ou sociétés désireuses de soumissionner, si elles ne sont pas inscrites sur la liste des fournisseurs admis à participer aux adjudications restreintes de vivres de la Marine en Tunisie, devront demander leur inscription au Chef du Service des Subsistances, Arsenal de Sidi-Abdallah.

Pour tous renseignements, s'adresser au Service des Subsistances de la Marine à Sidi-Abdallah ou à Paris, au Ministère de la Marine (Bureau des Subsistances).

Lisez chaque semaine le grand hebdomadaire parisien

POUR LES PHILATELISTES

A vendre un lot assez important de timbres tunisiens neufs et oblitérés et un grand nombre de timbres anciens tunisiens, français et des colonies.

S'adresser à M. l'Administrateur de la « Petite Tunisie » à Tunis.

Direction des Affaires Economiques

SERVICE DES DOMAINES

Le mardi 17 novembre 1936, à neuf heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction des Affaires Economiques (Service des Domaines), 76 bis, boulevard Bab-Benat à Tunis, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des propriétés domaniales ci-après :

1^o Le lot rural n^o 69 de la propriété dite « Djebel Mansour II » située dans le Contrôle Civil de Zaghouan.

Cet immeuble, d'une superficie approximative de 216 ha., comporte des constructions.

Mise à prix : 1.75.000 francs.

2^o Le lot rural n^o 1 de la propriété dite « Bir Drassen », objet du titre foncier Saint Albert n^o 35967, située dans le Contrôle civil de Grombalia.

Cet immeuble, d'une superficie de 105 ha., 70 a., comporte des constructions, des aménagements hydrauliques et des plantations.

Mise à prix : 220.000 francs.

3^o Le lot n^o 5 de la propriété dite « Ousseltia » située dans le Contrôle civil de Kairouan. Il correspond à la parcelle n^o 14 (r) du titre foncier « Mariédal » n^o 42010.

Cet immeuble, d'une superficie de 213 ha., 10 a., comporte des constructions, des aménagements hydrauliques et des plantations.

Mise à prix : 96.000 francs.

4^o Le lot rural n^o 6 de la propriété dite « Ousseltia » située dans le Contrôle

Abonnez-vous aux « Hommes du Jour » 25 francs par an PARIS

civil de Kairouan. Il correspond aux parcelles n^o 15 (r) et 17 (r) du titre foncier « Mariédal » n^o 42010.

Mise à prix : 155.000 francs.

Les lots 5 et 6 d'Ousseltia faisant l'objet du même titre foncier pourront être adjugés à un même acquéreur.

5^o Les lots ruraux n^o 22 et 22 bis de la propriété dite « Saouaf-Djebibina », objet du titre foncier « Ferme de Bellevue » n^o 44746 située dans le Contrôle civil de Zaghouan.

Cet immeuble, d'une superficie de 272 ha., 51 a., 80 ca., comporte des constructions et un verger.

Mise à prix : 240.000 francs.

6^o Le lot rural n^o 4 de la propriété dite « Kouba Kebira », objet du titre foncier « Villa Française I », n^o 33918 située dans le Contrôle civil de Grombalia.

Cet immeuble, d'une superficie de 27 ha., 38 a., comporte des constructions et des plantations de vigne et d'arbres fruitiers.

Mise à prix : 120.000 francs.

7^o Les lots ruraux n^o 4 et 5 de la propriété dite « Briouik Testour » située dans le Contrôle civil de Medjez-el-Bab.

Cet immeuble, d'une superficie approximative totale de 300 ha., comporte des constructions.

Mise à prix : 268.000 francs.

8^o Le lot rural n^o 50 de la propriété dite « Ousseltia », située dans le Contrôle civil de Kairouan, Caïdat des Zlass.

Cet immeuble, d'une superficie approximative de 208 ha., comporte des constructions et plantations d'arbres fruitiers.

Mise à prix : 166.000 francs.

Les personnes désirant participer à ces ventes devront déposer dans les bureaux du Service des Domaines une demande d'admission aux enchères cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour communication du cahier des charges et tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction des Affaires Economiques.

DEMANDEZ PARTOUT LES

apéritifs Licari

DEMANDEZ PARTOUT

Le Rhum Chauvet

JULES GURTELIN ET JEAN CASSAR
Représentants-dépôtaires
4, Rue de Flandres - TUNIS

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira.
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} Classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France

8, rue Léon Roches
TUNIS
Eau courante Ascenseur
12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Salle pour noces et banquets
J. EYMON Propriétaire

Plus que jamais ACHETEZ DU TERRAIN

Pour y faire bâtir ou comme placement....
L'acquisition la plus sûre....
C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site

HAMMAM-PLAGE-LES-PINS

Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif
Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.

Voir ou écrire :
A. Naccache 6, RUE D'ALGER - TUNIS
Téléph. 10.49



Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis - Tél. : 10.49.

Hammam-Lif

Etablissement Thermal Municipal
ouvert toute l'année
de 7 h. à 11 h.
et de 14 h. à 18 h.

VÊTEMENTS J. BELL

V. DARVAUX
réunis
Téléph. 30.55
7, Rue des Belges
TUNIS
Vêtements Civils et Militaires
Rayon spécial de décorations
et insignes

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 90.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de décrets à vue et à préavis
Dépôt à Échéance
Escompte et Encaissement de tous Effets
Crédits de Campagne - Avances sur Marchandises
Envois de Fonds - Opérations sur Titres - Garde de Titres
Souscriptions - Paiement de Coupons
Location de compartiments de Coffres-forts
Emission de Chèques et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France
et dans toutes les Villes et principales Localités de l'Algérie et du Maroc ainsi qu'au Grand Liban et en Syrie

En Tunisie :

Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le Kef, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khemis, Sousse.

Correspondants dans le monde entier

Docteur Albert SARFATI

Médecin-Dentiste
Avenue de la Gare - HAMMAM-LIF

Spécialité de travaux américains
Bridges, dents en Or, en Porcelaine
Appareils fixes et démontables
Extractions des dents sans douleurs
- Prix très Modérés -

Maisons recommandées

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le D^r Cuenod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun -

Artificiers - Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.

Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis, des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres - Cuisiné réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.

Grande Fabrique d'Épadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Comby - 5, Rue d'Angleterre, et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », 1, Avenue de France, Tunis - Brami Frères & Cie, propriétaires.

Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunis).

Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GORSE, BASCONE et MUSCAT

Achetez votre épicerie chez un épicier

AU BON CAOUA

113, Rue de Portugal - Tunis
et dans ses succursales

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis - Succurs. à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Elba Ksour, Nabeul, Djerba.
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et échéances fixes. - Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. - Ordres de Bourse. - Dépôts de Titres. - Location de coffres-forts.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Office Français Immobilier & Commercial

(35 ANNEE) « ASSURANCES » (35 ANNEE)
28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

Compagnie de Navigation Mixte SERVICE D'ETE

Départs assurés par vapeur grand rapide « EL BIAR »
Départs de Tunis tous les jeudis à 11 h du matin.
Arrivées à Marseille tous les vendredis 15 h.
Départs supplémentaires les 28 juin 5, 12 et 19 juillet arrivées le lendemain à 15 h.
Départs de Marseille tous les mardis à 10 h. du matin
Arrivées à Tunis tous les mercredis à 14 h.
Départs supplémentaires les 12, 19 et 26 Septembre et le 3 octobre - arrivées le lendemain à 14 h.
Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence, 8, rue d'Alger à Tunis.
Les Agents PEDELUPE & PIETRA

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME
au Capital de 400 millions de Francs entièrement versés
Registre de Commerce : TUNIS n^o 1025
Siège Social : PARIS, 14, rue Bergère
AGENCES EN TUNISIE :
Tunis - Bizerte - Sfax - Sousse
ESCOMPTE ET RECOURÈMENTS
Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change
Dépôts à vue et à Échéance Fixe
Locations de Compartiments de Coffres-forts - Dépôt de Colis

Moulins-Concasseurs Bamfords "LE RAPIDE"

MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande
INDUSTRIA
70 Avenue de Carthage - TUNIS

Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger - Tunis.

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes entre Tunis et Marseille
Départs bi-hebdomadaires dans les deux sens par paquebots postaux rapides et confortables.
Départs de Tunis : les samedis à 11 h. directs, les mardis à 8 h. et de Bizerte à 15 h.
Pour tous renseignements s'adresser aux bureaux de l'Agence, 3, rue Es-Sadikia à Tunis.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL
PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse
Dynamite Gomme A et N^o 1, Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud rond - Téléphone 1.39
Adresse Télégraphique : Pellet - Tunis

Grande Distillerie Tunisienne

G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET FERNET LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. - Médaille d'or. - Exposition Universelle de Paris 1900. - Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
S'adresser pour tous renseignements à
Agent général M. Gustave BESSIS,
1 bis, Rue Es-Sadikia - TUNIS - Téléphone : 04.79

DOMAINE DE POTINVILLE

Chaux Hydraulique et Ciments
DEPOT : au Port (local de la Société des Chaux et Ciments France-Afrique).
BUREAUX : 2 Rue de Marseille - TUNIS - Téléph. : 1
POTINVILLE, Téléph. N^o 3 Réseau d'Hammam-Lif.
L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

« Vacuum Mobilcil »

Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS - Tél. : 0.47

Maison Paonessa, Artificier

Rue de Bretagne - TUNIS
Fabrique d'Artificiers en tous genres
Entreprise générale des fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes vénitienes, verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.
PRIN DEFIANT TOUTE CONCURRENCE